

Image not found or type unknown



Usufruit des compte bancaire

Par **MAT2012**, le **26/12/2015** à **21:17**

bonjour et désoler pour mon manque de politesse

Lors d'un décès d'un époux avec une donation au dernier vivant est ce que ma femme peut disposer librement de l argent des comptes bancaire et le contenu des coffres et pouvoir en faire ce qu'elle veut sans rentre des comptes

Merci.